



48ème Assemblée Générale

Samedi 4 octobre 2008 à La Roche sur Yon

Rapport d'orientation

Samedi 4 octobre 2008, près de 500 personnes ont assisté à la 48^{ème} Assemblée Générale de l'Adapei de Vendée. Adhérents, usagers, parents, amis, frères et sœurs et partenaires se sont réunis à La Roche sur Yon.

Cette assemblée a permis de faire le bilan de l'année écoulée à travers son rapport d'activité et son rapport financier avant d'envisager de nouvelles orientations. Les orientations pour 2008/2009 sont les conséquences directes et rigoureuses d'un état des lieux que le Conseil d'Administration a commandé à l'Unapei au printemps 2008 et dont les conclusions et recommandations ont été présentées au début du mois de septembre dernier. Etat des lieux justifié et rendu nécessaire par la mise en évidence d'enjeux vitaux pour notre association, enjeux d'ordre législatif, fonctionnel et organisationnel eu égard à la taille et à l'ancienneté de notre association.

Nos orientations présentées par Luc Gateau, Président

« Durant les 10 premiers mois de Présidence, j'ai dressé plusieurs constats »

L'association s'est très fortement développée avec un manque d'axes directeurs, en répondant simplement à la demande, et entraînant une lourdeur de fonctionnement digne d'une grosse entreprise sociale. Il n'y a pas assez de politique associative qui fixe les orientations pour les 3 à 5 années à venir, qui fixe les objectifs et les délégations de la Direction Générale et qui encadre et pilote le plan d'action de l'association. L'animation de la vie associative commune à tous les secteurs, tous les établissements, et centrée sur les Parents et les familles est quasi inexistante.

D'autre part, le conflit social capte une énergie énorme et révèle des dysfonctionnements dans différentes populations, des dysfonctionnements qui ont généré des tensions, qui ont ralenti fortement les travaux nécessaires pour nous adapter aux nouveaux enjeux (Politique associative, réforme juridique, mise en place des Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens ...). La fonction de Président nécessite beaucoup de temps, de disponibilité pas toujours conciliable avec une charge professionnelle et donc nécessitant des moyens supplémentaires

« Ces constats nous ont conduits à demander un état des lieux effectué par l'Unapei de mai à août 2008 »

La spécificité de notre association s'appuie sur la place prépondérante des parents et des familles, mais aussi sur la pluralité des fonctions : politique, gestionnaire, vie associative et solidarité familiale.

Ainsi doit elle tenir compte des évolutions du cadre légal, sociétales, et de l'environnement, ... Elle doit redéfinir sa politique associative et ses orientations stratégiques. Enfin elle doit clarifier les principes de gouvernance : rôle et missions des élus et des professionnels, formalisation des procédures, des délégations, ...

« De cet état des lieux découle nos orientations pour 2008/2009 »

Développer la mission de représentation

Poursuivre au point de vue matériel et moral, l'étude et la défense des intérêts généraux des personnes handicapées mentales (enfants et adultes) et de leur famille, en vue de favoriser leur plein épanouissement

- Créer une commission d'analyse prospective
- Affirmer et défendre la spécificité du handicap mental dans toutes les instances politiques et décisionnelles

Développer la mission de solidarité familiale

Entretenir entre les familles adhérentes l'esprit familial et la solidarité indispensable pour atteindre les objectifs définis par l'association

- Créer une commission dédiée
- Organiser des réunions d'information et d'échanges
- Développer des rencontres conviviales
- Valoriser le rôle et le savoir faire des familles

Clarifier le fonctionnement des instances associatives

- Définir des commissions thématiques
- Formaliser les délégations au sein du CA
- Structurer les séances du CA
- Elaborer une charte associative pour formaliser les valeurs et principes du fonctionnement associatif
- Accompagner les nouveaux Administrateurs dans leur prise de fonction

Mettre en œuvre le projet politique

- Définir les modalités de mise en œuvre du Projet Associatif en adaptant aux nouveaux enjeux
- Revoir et formaliser tout le dispositif juridique et l'ensemble des délégations.

Adapter l'organisation générale

- Poursuivre la réorganisation par complexes à partir des réflexions sur les structures existantes
- Poursuivre la politique de gestion des ressources humaines
- Formaliser le rôle du Siègé (Interface entre politique et technique). Création d'un pôle Associatif. Animation de la vie associative.
- Anticiper l'organisation future du Siègé

Poursuivre les travaux et les projets en cours.

Parmi les **travaux** les plus importants :

- Le Foyer du Poiré sur Vie
- Le Centre d'Habitat des Herbiers
- La MAPHAV Saint Michel le Cloucq
- La MAPHAV La Largère

Parmi les **projets** les plus importants :

- L'IME de Challans
- Les autres MAPHAV
- Les SACAT
- Les « Plus de vingt ans »
- Les foyers sur la côte et à Luçon

Mettre en œuvre la mission confiée à la FEGAPEI*, complémentairement au travail de fond engagé avec l'Unapei

- Intervention en assistance et guidance auprès de l'association afin de sortir du conflit social
- Etablissement d'un état des lieux du siège administratif et des préconisations pour son organisation propre, le document unique de délégation et ses liaisons avec les établissements, pour les 5 années à venir
- Préconisations pour une méthodologie des projets de création d'établissements.

* Fédération Nationale des Associations de Parents et Amis Employeurs et Gestionnaires d'établissements et services pour Personnes Handicapées.